

**Assurer sa sécurité pour préserver sa mobilité**

Thème de l'atelier	Date	Horaires	Lieu	Informations
Atelier N°1 <b>Contrôler sa vision et/ou conduire un véhicule 4 roues (automobile)</b>	<b>01/09/2017</b>	<b>14 h – 17 h</b>	Foyer restaurant Paul Valéry	Présence d'un simulateur automobile
Atelier N°2 <b>Etre piéton en ville et/ou conduire un véhicule 2 roues motorisées</b>	<b>15/09/2017</b>	<b>14 h – 17 h</b>	Foyer restaurant Paul Valéry	Présence d'un simulateur 2 roues motorisées



Objectifs :

- Vous sensibiliser et vous informer sur les risques routiers en qualité de piéton et/ou de conducteur en milieu urbain ;
- Vous aider à préserver votre mobilité en assurant votre sécurité ;
- Apprendre ou réapprendre des réflexes utiles au quotidien.

**Nous vous invitons à vous inscrire à ces ateliers dont le nombre de place est limité à 12 personnes. Pour vous inscrire, vous pouvez joindre le CCAS au : 04 67 51 84 75**

Action sociale Agirc-Arrco  
Comité régional de coordination  
Languedoc-Roussillon

